

## VOUS ÊTES UN PARTICULIER

### PIÈCE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- ▶ Ces cartes sont délivrées sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).
- ▶ Un justificatif de domicile (facture de gaz, d'eau, d'électricité ou de téléphone, relevé taxe d'habitation).



**ATTENTION TOUS LES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER**

→ Le badge est délivré seulement aux particuliers qui résident sur le territoire de la Communauté de communes de Rhône Lez Provence

 **04 90 40 22 40**

**POUR UN BON RECYCLAGE  
IL FAUT FAIRE UN TRI EFFICACE !**

Dans les déchèteries, le tri est effectué pour orienter les matériaux vers les différentes filières de valorisation ou d'élimination des déchets, d'où l'importance de la qualité du tri.

## VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

EN 2018, L'ACCÈS AUX PROFESSIONNELS NE POURRA PLUS SE FAIRE SUR LA DÉCHÈTERIE DE BOLLÈNE.

LES PROFESSIONNELS SERONT ACCUEILLIS AU CENTRE DE VALORISATION DU SACTAR-ALCYON, SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA DÉCHÈTERIE DE BOLLÈNE.

Règlement complet disponible à la Communauté de communes (Règlement approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 9 janvier 2017)



## DÉCHÈTERIES

## BADGE OBLIGATOIRE

**Demandez-le sans attendre,  
il est GRATUIT\* !**

\*En cas de perte, le badge est redélivrer gratuitement la première fois. La deuxième fois, l'édition sera facturée 10 euros.



### POURQUOI UN BADGE OBLIGATOIRE ?

Pour maîtriser les coûts en limitant l'accès aux seuls habitants de la Communauté de communes Rhône Lez Provence et en automatisant la facturation pour les activités professionnelles.

**WWW.CCRLP.FR**

**Rubrique :**

Gestion des déchets

**Un doute, une question, appelez-nous au :**

 **04 90 40 22 40**

Communauté de communes Rhône Lez Provence  
1260 avenue Théodore Aubanel - CS 200 99  
84500 Bollène

Les déchèteries de la  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Rhône Lez Provence**  
Bollène • Mondragon

**Ayez le  
RÉFLEXE  
DÉCHÈTERIES !**



**Le guide d'informations à l'usage  
des particuliers sur  
les déchèteries du territoire.**



communauté de communes  
**RHÔNE LEZ  
PROVENCE**



# Quels sont les déchets acceptés ?

## DÉCHÈTERIES DE BOLLÈNE & MONDRAGON



RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS



GROS  
ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS  
MÉNAGERS



TÉLÉVISEURS



TAILLES



DÉCHETS VERTS



PELOUSE



GRAVATS



CARTONS



TOUTVENANT



BOIS



MÉTAUX



HUILE DE VIDANGE



BATTERIES

## DÉCHÈTERIE DE BOLLÈNE



SOLVANTS  
DILUANTS



DÉCHETS DANGEREUX  
DES MÉNAGES



PILES



PNEUS



HUILE DE FRITURE

### ACCÈS AUX PARTICULIERS

Déchèteries de Bollène et de Mondragon  
ouvertes du lundi au samedi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

### ACCÈS AUX PROFESSIONNELS

Centre de valorisation  
du Sactar - ALCYON



# Bulletin d'inscription



Pour obtenir votre carte d'accès aux déchèteries de la Communauté de communes Rhône Lez Provence, veuillez remplir ce bulletin et le remettre accompagné des pièces à fournir au :

Pôle Technique  
1046 rue Jules Verne  
84500 Bollène

Réservé aux résidents de la Communauté de communes Rhône Lez Provence

**UNE CARTE PAR FOYER**

**PARTICULIER**

Nom : .....

Prénom : .....

Fournir avec cette demande un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois et une pièce d'identité

**ADRESSE**

Adresse : .....

.....

.....

Bollène

Lamotte du Rhône

Lapalud

Mondragon

Mornas

Téléphone : .....

Email : .....

Fait le : ..... à .....

Signature : .....